ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lignes

Question écrite n° 124404

Texte de la question

M. Philippe Gosselin appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la dégradation constante de la qualité de service sur les lignes ferroviaires qui relient la Basse-Normandie à la capitale. Les lignes Paris-Caen-Cherbourg et Trouville-Deauville accueillent plus de 4 200 000 voyageurs dont plus de 80 % vont sur Paris. Or ces millions d'usagers - de clients ! - subissent des conditions de transport déplorables et inacceptables. Des retards répétés tout d'abord. Sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg, les chiffres sont alarmants. En 2010, plus d'un train sur cinq était en retard de plus de cinq minutes. En 2009, plus de 40 % des trains en heure de pointe étaient en retard, de onze minutes en moyenne. La ponctualité à cinq minutes a été, pour les liaisons entre Paris, Caen et Cherbourg, de 91 % en 2009 et de 79 % en 2010 ! De plus, les trains sont très souvent surchargés. Lors du week-end prolongé du 11 novembre 2011, à l'aller comme au retour, la SNCF n'a pas anticipé l'augmentation de la fréquentation. Des dizaines de clients ont dû voyager debout dans des wagons bondés ! À cela s'ajoutent des conditions désastreuses à bord des trains : plus de vente ambulante à bord, une propreté douteuse des salles et des toilettes... Les prix des billets augmentent, le service se dégrade sans cesse. En dépit des interventions successives des parlementaires et élus bas-normands, malgré la qualification début 2011 de la ligne Paris-Caen-Cherbourg comme ligne « malade », rien n'a changé. La SNCF méprise les usagers bas-normands. Il lui demande donc de bien vouloir demander instamment au Président de la SNCF de prendre les mesures qui s'imposent pour répondre aux besoins légitimes des habitants de la région Basse-Normandie en termes de ponctualité et de qualité de service.

Données clés

Auteur : M. Philippe Gosselin
Circonscription : Manche (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124404
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 13001
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)